



HAL
open science

Participation et conflits : L'enjeu des espaces intermédiaires. Conflits socio-spatiaux à Berlin et Saint-Denis

Elise Roche

► **To cite this version:**

Elise Roche. Participation et conflits : L'enjeu des espaces intermédiaires. Conflits socio-spatiaux à Berlin et Saint-Denis. Trajectoires - Travaux des jeunes chercheurs du CIERA, 2011, 5, 10.4000/trajectoires.783 . halshs-01244977

HAL Id: halshs-01244977

<https://shs.hal.science/halshs-01244977>

Submitted on 27 Nov 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Participation et conflits : l'enjeu des espaces intermédiaires. Conflits socio-spatiaux à Berlin et Saint-Denis.

Elise Roche
Elise.roche@insa-lyon.fr,
Géographe, Maître de conférence,
INSA, Triangle, UMR 5206

Une version de cet article est parue dans la revue Trajectoires : Élise Roche, « Participation et conflits : l'enjeu des espaces intermédiaires. Conflits socio-spatiaux à Berlin et Saint-Denis », *Trajectoires* [En ligne], 5 | 2011, mis en ligne le 16 décembre 2011, consulté le 21 novembre 2017. URL : <http://trajectoires.revues.org/783>

Résumé

La participation institutionnelle est souvent présentée comme un espace de débat à une échelle très localisée ; on lui reproche souvent le manque d'enjeux et d'impact qu'elle peut comporter pour les projets urbains. En postulant que ces dispositifs naissent de conflits micro-locaux, nous essaierons d'interroger en quoi ce processus reflète au contraire des enjeux sociaux importants qui se jouent à l'échelle de quartiers. Ce questionnement s'appuiera notamment sur l'hypothèse que l'objet territorial de la participation masque bien souvent des tensions sociales, et donc des conflits d'ordre socio-spatiaux. En analysant deux conflits locaux de gestion urbaine, à Berlin et à Saint-Denis, nous analyserons l'articulation entre ceux-ci et les processus de participation locaux. Les quartiers en marge en constituent un bon cadre d'étude par les processus de ségrégation qui s'y exercent.

Mots-clés

Participation, quartiers en marge, banlieue, démocratie participative, espaces intermédiaires, micro-local, voisinage, conflits socio-spatiaux, gentrification, rénovation urbaine

Zusammenfassung

Die Bürgerbeteiligung wird oft als ein Aktionsfeld ohne politische Folgen gesehen, in welchem nur lokale Themen behandelt werden ; die Bürgerbeteiligung würde nicht fähig die Stadtplanung zu ändern. Die politische Einstellung erweist sich hingegen als sehr wichtig, wenn man den Konflikt der institutionellen Bürgerbeteiligung betrachtet, welcher sich auf einer mikro-geographischen Ebene abspielt. Die territoriale Verankerung der Bürgerbeteiligung tendiert allerdings dazu, die soziale Komponente der Konflikte zu verdecken. Wir werden fragen, wie lokale Konflikte über Stadtplanung und Stadtorganisation in Berlin und Saint-Denis mit lokale partizipative Prozesse bezogen werden könnten. Stadteile mit besonderem Entwicklungsbedarf wie Stadtrandgebiete die von Stadterneuerung, Gentrifizierungs - sowie Segregationsprozessen betroffen sind - gelten hierfür, als gute Untersuchungsgegenstände

Schlüsselwörter

Bürgerbeteiligung, Bürgerinitiative, Quartiersmanagement, Stadteile mit besonderem Entwicklungsbedarf, Soziale Stadt, Stadterneuerung, Quartiersrat, Konflikt, Segregationsprozesse, Ausschließung, Nachbarschaft, Stadtrandgebiet, Gentrifizierung

Index géographique : Europe, Allemagne, France, Berlin, Saint-Denis, Ile de France, Kottbusser Tor.

Participation et conflits : l'enjeu des espaces intermédiaires.

Conflits socio-spatiaux à Berlin et Saint-Denis.

Introduction

Pour analyser la relation entre la participation et les conflits, nous nous intéresserons à deux conflits socio-spatiaux situés en Allemagne et en France. A Berlin, le conflit s'articule autour des lieux de consommation d'héroïne à l'échelle de quelques rues du quartier de Kottbusser Tor : le dispositif participatif local de participation (le *management* de quartier) et des associations contribuent à réguler ce conflit. A Saint-Denis, le positionnement d'un terrain de football révèle un conflit inexprimé autour des nuisances sonores sur l'espace public : la mise en débat du projet d'espace public devient l'occasion d'échanger sur ces pratiques bruyantes.

La prépondérance des sujets banals, quotidiens et dénués en apparence d'enjeux politiques est souvent mise au passif de la démocratie participative¹. Nous postulons que ces objets du quotidien deviennent des supports de participation parce qu'ils sont des sujets de conflits entre des groupes aux pratiques spatiales divergentes. Ils constituent dès lors des enjeux à des échelles infra-locales, celle des espaces intermédiaires : il s'agit notamment d'espaces de seuil entre l'espace du logement et l'espace public de la rue par exemple². Nous formulons donc l'hypothèse que ces instances participatives constituent des lieux privilégiés de régulation des conflits sur ces espaces intermédiaires. Une comparaison de deux conflits micro-locaux³ européens nous permettra de développer ce questionnement en mettant en regard des oppositions conflictuelles de nature comparable, abordés dans le cadre de dispositifs de participation institutionnalisés dans les deux cas. Nous en dégagerons en conclusion des nuances dans les modalités de l'institutionnalisation de la participation liée aux conflits.

Les terrains⁴ de cette recherche se composent des territoires de cette étude et des entretiens réalisés avec les acteurs des processus de mobilisation. Les enquêtes ont été menées de manière qualitative, par observation participante, et par la réalisation d'entretiens semi-directifs dans la langue des interlocuteurs. Les territoires étudiés sont deux espaces publics micro-locaux qui constituent par leur destination des espaces intermédiaires où des processus de mobilisation institutionnalisés existent de longue date.

Après l'exposition des deux conflits étudiés en Allemagne et en France, nous dégagerons de leur comparaison des éléments sur les formes de cette régulation participative des conflits sur l'espace intermédiaire.

1. Des conflits socio-spatiaux à la participation

Lieux de la toxico-dépendance & mobilisation à Kottbusser Tor

En Allemagne, dans le quartier de Kottbusser Tor à Berlin (arrondissement de Kreuzberg-Friedrichshagen), un conflit d'usages oppose des habitants et des toxico-dépendants : la consommation d'héroïne dans les espaces intermédiaires de Kottbusser Tor, cages d'escaliers des immeubles ou parkings souterrains, est notamment à l'origine du différend. Des habitants utilisateurs de ces équipements s'opposent à cet usage, le considérant comme un facteur d'insécurité pour eux et surtout pour leurs enfants. Suite à l'impulsion d'une amicale de

1 Cet article s'intéressera à la participation institutionnalisée : on entendra par là des processus de mobilisation issus de dispositifs ayant vocation à faire participer les habitants ou usagers aux politiques locales. Les institutions concernées sont donc les collectivités locales, et leurs instances en charge de la démocratie participative (conseils de quartier, *management* de quartier, groupes de travail etc...) qu'elles appartiennent strictement à la sphère publique (comme les conseils de quartiers) ou qu'elles soient partiellement externalisées sous la forme d'associations ou d'entreprises (*management* de quartier). Par « institutionnalisation », nous désignerons ici le cadre formel donné à des mobilisations et des participations d'habitants. A la différence de mouvements informels, leur institutionnalisation se caractérise par un gain de légitimité, de durée dans le temps et de stabilité de l'objet concerné.

2 Les espaces intermédiaires sont des espaces « flous » dans leur destination (hall d'immeuble, placette...), qui se prêtent facilement à des interprétations divergentes ; ils se caractérisent par la négociation des pratiques qui y ont lieu. Les interactions entre les habitants y relèvent des relations de voisinage. Les espaces intermédiaires constituent une forme d'espaces micro-locaux, soit, à l'échelle d'un quartier ou d'un espace public.

3 Nous distinguerons ici l'espace micro-local, désignant les territoires du quartier, à l'échelle de la rue, du pied d'immeuble, de l'échelle « locale » qui désignerait l'échelle du territoire de la collectivité locale (ville, agglomération urbaine).

4 Par « terrain », nous entendrons : « une entité spatio-temporelle et une instance épistémique où se manifeste l'attitude empirique d'un chercheur dans sa tentative d'établissement de faits scientifiques. [...] Le terrain ne peut être confondu ni avec l'objet d'une recherche, ni avec l'espace de référence de celle-ci. » (Levy, Lussault, 2003 : 904). Les terrains étudiés dans cet article sont issus d'un travail antérieur réalisé à l'occasion d'un doctorat (Roche, 2011).

locataires, une association spécialisée dans la prévention de la toxicomanie, Fixpunkt, met progressivement en oeuvre un ensemble d'activités localisées dans le quartier (soins prophylactiques en bus mobiles, salle d'injection⁵, boutique de quartier avec des employés en réinsertion) à partir de 2002, et contribue à apaiser le conflit. Le projet accompagne notamment des toxico-dépendants vers une réinsertion par des projets améliorant la propreté du quartier au quotidien (ramassage de seringues, « sensibilisation » des toxicodépendants sur les déjections de leurs chiens, formation, etc.), et mis en place par une association émanant de Fixpunkt et qui s'appelle Idefix⁶. L'objectif affiché est ici de concilier les différents usages des espaces intermédiaires tout en apaisant les pratiques qui suscitent le plus de rejet de la part des habitants. Ce projet a été soutenu à l'origine par le budget participatif attribué par le *management* de quartier : il s'agit du dispositif participatif local issu du programme Ville sociale⁷.

En 2004, la question de la drogue et le soutien aux actions de Fixpunkt sont centrales dans les rapports d'évaluation du *management* de quartier. En revanche, lorsque nous rencontrons l'équipe nouvellement arrivée du *management* de quartier en 2008, ce thème semble passé au second plan. Selon ces salariées, les membres du conseil de quartier opposés aux activités de Fixpunkt sont désormais majoritaires : les financements ont d'ailleurs fortement décliné entre 2004 et 2008.

En 2009, le contexte de l'intervention de *Fixpunkt* est perturbé par une campagne médiatique très importante contre la drogue à Kottbusser Tor. Elle aboutit à la fondation de la *Bürgerinitiative*⁸ contre la présence des toxico-dépendants à Kottbusser Tor intitulée « Kottbusser Tor sans drogue ! » (*Drogenfreies Kottbusser Tor !*). Dans les médias, les initiateurs de ce mouvement se présentent en tant que « pères et mères de famille » du quartier. D'après des membres de l'association Fixpunkt, les personnes à l'origine de « Kottbusser Tor sans drogue » sont issues de la communauté turque et font partie du conseil de quartier. Ils cherchent à limiter l'occupation de l'espace public par les consommateurs et vendeurs d'héroïne. Ces personnes animant l'initiative organisent des manifestations publiques, avec des banderoles, et alertent les médias à ces occasions pour donner des interviews. Indirectement, cette campagne est dirigée contre l'association qui est accusée de faire venir davantage de toxico-dépendants en leur offrant des conditions d'hygiène ou de consommation décentes : les bus consacrés à l'échange de seringues propres et dispensant des soins ou des boissons chaudes à la station de métro sont notamment visés. Le conflit analysé ici s'inscrit en outre dans un contexte d'évolution sociale du territoire. Le quartier de Kottbusser Tor fait l'objet d'une gentrification depuis plusieurs années : les appartements faisant l'objet de spéculations immobilières, les loyers augmentent, incitant les groupes sociaux les moins aisés à quitter le quartier, et laissant leur place à des catégories socio-professionnelles disposant de davantage de capitaux.

Place du terrain de foot & nuisances sonores à Saint-Denis

Notre terrain de recherche en France est constitué par un groupe de travail formé d'habitants, de techniciens et d'élus. Il se situe au sein d'un quartier d'une commune de la première couronne de banlieue parisienne, Saint-Denis, et s'intéresse à un terrain de sport situé au centre d'un quartier de logement social situé en périphérie de la ville. Le groupe de travail a lieu dans le cadre du processus de concertation qui concerne le projet de rénovation urbaine (ANRU) de ce quartier : il porte notamment sur le devenir des espaces publics du quartier⁹. Nous nous intéresserons ici aux rencontres successives et débats sur le positionnement d'un terrain de football en raison du conflit dont il a fait l'objet entre 2008 et 2009. Le groupe de travail réunit régulièrement une dizaine d'habitants avec des techniciens et parfois un élu. Plusieurs de ces rencontres ont porté de 2008 à 2009 sur les jeux d'extérieur et surtout sur la place du terrain de football. Jusqu'en 2009, un grand terrain de football existe au centre du quartier et se trouve à l'emplacement d'une future construction de logements, à côté d'une placette non aménagée, couverte de pelouse. Le projet urbain d'ensemble prévoit que le terrain soit reconstruit à proximité du nouveau bâtiment, que sa taille soit réduite de moitié et qu'il soit plus proche des immeubles. Les habitants présents au groupe de travail regrettent que le terrain de foot ait une taille plus réduite car il est très

5 Il s'agit d'un lieu où du personnel médico-social est présent pour accompagner les toxico-dépendants, notamment lors de la prise des produits toxiques. Les personnes venant consommer ces produits peuvent s'y reposer après leur injection ou leur prise.

6 Ces deux associations ont des noms à double sens, choisis par leurs membres : Fixpunkt désigne autant le point d'ancrage en escalade, que le « point » des « Fixer », les junkies, c'est-à-dire les toxico-dépendants en jargon de la drogue. Idefix, qui est une émanation de Fixpunkt qui s'emploie à réinsérer les toxico-dépendants, notamment par la fabrication de nourriture et d'accessoires pour les chiens, a également un nom à double sens : celui-ci fait conjointement référence au chien d'Obelix (le chien étant un des centres du projet de réinsertion), à l'idée fixe que représente la prise de drogue, et, de nouveau au « fixe », la prise de drogue en elle-même.

7 « Ville sociale » (Soziale Stadt), est le programme fédéral consacré au soutien des quartiers identifiés en décrochage par l'incitation à l'initiative et au développement local. Le *management* de quartier comprend une équipe de salariées et un conseil de quartier.

8 Une *Bürgerinitiative* est une forme d'association bénéficiant de la législation allemande relativement souple en matière d'auto-organisation et permettant une mobilisation collective sur un problème précis et temporaire. Mouvement très spécifique à l'Allemagne, il ne dispose pas d'équivalent en français mais peut-être traduit assez littéralement par « initiative citoyenne ».

9 Le « groupe de travail » désigne des réunions formalisées, initiées par la municipalité. Il s'inscrit au sein des démarches quartiers, un dispositif territorialisé de démocratie participative (équivalent des conseils de quartier dans d'autres communes). Le groupe de travail associe des habitants, des techniciens (municipaux, de la communauté d'agglomération, de bureaux d'études...), et ponctuellement des élus. Il constitue le cadre de la mise en discussion d'un aménagement de taille réduite (conception, public visé, modalités de réalisation, gestion du chantier etc...), au sein d'un projet plus large de renouvellement du quartier.

utilisé par les « jeunes » : cette catégorie est employée par les habitants présents et désigne tantôt des adolescents et tantôt de jeunes adultes. On peut se référer ici à l'analyse de Loïc Wacquant (2005 : 190) : « Dans la ceinture rouge parisienne, par contraste, l'opposition dominante ne dresse pas les Français " de souche " contre les immigrés mais les jeunes de la cité contre tous les autres. » Les participants au groupe de travail insistent également pour que le terrain de foot ne soit pas proche d'un immeuble (l'immeuble désigné variant selon les interlocuteurs et leur lieu d'habitation). L'espace public destiné à accueillir le terrain de football est réduit : cette future placette est un triangle presque équilatéral de 200 m de côté, au carrefour de quatre rues, planté de pelouse et alliant lieu de rencontre (autour des bancs, jeux pour enfants, et terrain vague). La propagation des nuisances sonores potentielles est donc équivalente pour tous les bâtiments qui bordent cet espace et où résident les habitants participants au groupe.

Un conflit se cristallise autour de la situation et de la taille de ce terrain de sport : cet antagonisme se traduit d'abord sous la forme de débats vifs durant le groupe de travail et de négociations en coulisse, sans public, entre les techniciens. Il se manifeste aussi ponctuellement par des actes transgressifs (intimidation sur les agents, etc...). Trois partis s'opposent : les habitants présents ; les « jeunes » qui veulent garder un terrain grand et à son emplacement actuel : n'ayant pas d'association ou de représentant désigné, ils se manifestent par coup de téléphone à la mairie, rencontres avec l'amicale des locataires, etc...¹⁰; et enfin, les techniciens qui souhaitent réduire la taille du terrain pour conserver des espaces verts, et positionner le nouveau terrain sur la placette centrale. Les techniciens débattent aussi en dehors du groupe de travail sur le meilleur positionnement possible pour parvenir à une position commune entre les différents acteurs publics (communauté d'agglomération, paysagistes, ville...). Les « jeunes », enfin, se manifestent de différentes manières : en menaçant des agents si le terrain disparaît et en contactant l'amicale des locataires pour les gagner à leur cause (avec succès).

2. Pratiques et identités en conflits sur les espaces du quotidien

Au travers de la confrontation de ces deux conflits, il apparaît qu'ils procèdent tous deux à un décalage d'une question spatiale vers une question sociale, et ce via les dispositifs participatifs à l'échelle de la vie quotidienne, l'espace intermédiaire.

Le conflit sous-jacent à la participation a pour enjeu la confrontation de groupes sociaux¹¹. Ceux-ci se définissent ici par leur adhésion ou non à une pratique spatiale. L'enjeu est moins l'existence de cette pratique que la présence et la représentation liée au groupe qui en est à l'origine. Par exemple, la pratique du foot à des heures tardives n'est pas avérée dans le cas de Saint-Denis (jusqu'au conflit, aucune plainte de tapage nocturne n'avait été signalée à la mairie à ce sujet). L'objet du conflit est davantage l'attribution anticipée de cette pratique à un groupe social (les « jeunes ») identifié par un autre groupe social (les participants au groupe de travail). Chaque acteur intervenant dans le conflit se réfère ainsi à une identité collective. Dans le cas de Kottbusser Tor par exemple : si le groupe opposé à la consommation de drogue a évolué dans sa composition (passée d'une amicale de locataire favorable à des projets de réduction des risques liés à la toxicomanie à une *Bürgerinitiative* en opposition frontale aux toxico-dépendants), le groupe des toxico-dépendants demeure celui dont on souhaite restreindre la pratique (consommation de drogues dans les escaliers, ruelles, squares...). Dès lors, le processus de mobilisation collective qui investit le dispositif de participation institutionnalisée concrétise et met en scène dans chacun des terrains cette confrontation entre deux groupes sociaux.

L'organisation de l'espace et ses représentations sont des terrains d'observation des interactions entre les groupes sociaux (Lussault 2009)¹². Ces deux mobilisations ont en commun de se situer dans le cadre d'espaces intermédiaires. Ceux-ci constituent une échelle particulière, se prêtant aux confrontations interpersonnelles, à des rapports sociaux liés au quotidien, à des pratiques récurrentes, se rapportant toutes au voisinage. Ces espaces relèvent de l'entre-deux, ni privé ni complètement public au sens d'un espace public urbain anonyme. Ces conflits micro-locaux requièrent dès lors des types de régulations spécifiques à cet égard, à une échelle intermédiaire entre les niveaux de la collectivité publique ou de l'individu : il s'agit de l'échelle collective au niveau du quartier ou de l'îlot d'habitation, qui se formalise autour de mobilisations et débats participatifs. Tant la *Bürgerinitiative* que le *management* de quartier ou le groupe de travail sont des formes de participation institutionnalisées qui reposent sur l'interconnaissance, l'échelle du voisinage : ils ne sont pas envisageables à

10 L'une des difficultés du caractère « fuyant » de ce groupe est qu'il est difficile à délimiter ; il est donc délicat d'en analyser les pratiques. Leurs actes leurs sont donc souvent attribués : il est rapporté par l'amicale que les « jeunes », les ont contacté. Les tentatives d'intimidation des agents ont lieu par téléphone, empêchant d'identifier les personnes concernées. Un départ de feu sur le chantier de construction de logement conduisant à démolir le terrain de sport leur est également attribué : s'il est bien le fait de personnes ayant des intentions spécifiques, aucune preuve (même pas une rumeur) n'atteste que ces « jeunes » en soient les auteurs. Néanmoins, cet événement est mis par les acteurs (techniciens, habitants) à l'actif de toutes les actions en opposition avec la démolition du terrain, et donc à l'actif des « jeunes ».

11 Le terme « groupe social » est ici employé pour désigner des individus qui partagent des pratiques communes dans le cadre de cette analyse des conflits et dispositifs participatifs. Il ne recouvre donc pas une homogénéité de composition sociale, mais davantage une convergence de pratiques rapportées dans le cadre du dispositif participatif.

12 Nous nous référons notamment ici aux travaux de Michel Lussault qui parle de la « capacité de l'espace à visibiliser les faits sociaux » (Lussault 2009 : 33)

l'échelle d'une agglomération ou d'une région par exemple.

3. Du conflit au dispositif de participation institutionnalisé

Ces conflits entre groupes sociaux sont initialement exprimés de manière informelle (à Saint-Denis) ou par des mobilisations collectives organisées (alliance l'amicale des locataires et *Fixpunkt*). Malgré leur niveau de formalisation différent entre Berlin et Saint-Denis, la rencontre entre ces conflits et les dispositifs institutionnalisés de participation s'articule-t-elle de manière identique ? Ces dispositifs – respectivement le *management* de quartier, la *Bürgerinitiative*, les groupes de travail – s'exercent à une échelle locale. Ils ont des fonctionnements différents mais ont en commun d'inclure la collectivité dans la mise au débat, et de comporter des règles de fonctionnement établies par la législation (locale ou nationale). Nous formulons l'hypothèse que cette institutionnalisation donne un cadre d'expression au conflit et, partant, lui fournit des pistes de résolution. En d'autres termes, si cette institutionnalisation peut apparaître comme un affadissement, elle ouvre aussi la voie à une mise en discussion d'oppositions informelles, voire inexprimées jusque-là (comme la crainte des nuisances sonores), qui ne trouvent à s'exprimer que par des conflits interpersonnels.

A Kottbusser Tor, deux processus d'institutionnalisation du conflit ont eu lieu par la création d'associations ou d'initiatives formalisées : une première étape, les activités de *Fixpunkt*, est le fruit d'une participation ancienne, structurée par le dispositif para-municipal du *management* de quartier, tournée vers la prévention de la toxicomanie et le « vivre-ensemble ». Plus récemment, une participation plus spontanée se consacre aux questions de sécurité : il s'agit de la *Bürgerinitiative*. Elle est notamment liée à la fragilisation des ménages populaires, et notamment turcs, dans un quartier en cours de gentrification. Le conflit d'usage trouve une forme d'issue en intégrant ces cadres participatifs (le *management* de quartier d'abord, la *Bürgerinitiative* ensuite). Cette institutionnalisation contribue à réguler le conflit, désormais soumis à des échanges « réglés » et mis en relation avec d'autres institutions pouvant interagir avec lui : la *Bürgerinitiative* interpelle des élus, le *management* de quartier dialogue avec la mairie d'arrondissement. Ainsi, si le conflit perd de son caractère aigü, il gagne dans le même temps en visibilité et, éventuellement, en ressources pour être accompagné dans sa résolution par la collectivité locale.

A Saint-Denis, le conflit autour des nuisances sonores émerge du dispositif participatif institutionnel, le groupe de travail. A cette occasion, le conflit prend de l'ampleur et gagne d'autres sphères, périphériques à l'institution participative : les groupes de « jeunes » se manifestent violemment sur l'espace public que constitue le chantier. Cette « mise en orbite » du conflit ne signifie pas pour autant qu'il se détache du dispositif participatif : cette autre sphère dialogue avec le groupe de travail, alimentant autant les échanges verbaux en réunion publique que les négociations en coulisses entre les techniciens. Le dispositif participatif tient lieu de « coquille » donnée à un conflit. Cette coquille est consacrée à l'objet territorial que constitue le terrain de foot, tout en donnant naissance à des débats autour des pratiques sociales. Dans cet exemple, le dispositif participatif constitue une occasion d'institutionnalisation de conflits informels sur les espaces intermédiaires : celui des habitants *versus* les jeunes usagers du terrain de foot. Le groupe de travail met au jour ce conflit et contribue à le réguler par la discussion et l'échange de points de vue. Les prolongements incontrôlés de ce débat sont un effet de cette régulation entre les deux groupes : de l'opposition entre les habitants, le conflit se décale à l'encontre de la collectivité par des actes de vandalisme.

L'institutionnalisation de ces conflits micro-locaux se traduit donc sur les deux terrains par un cheminement vers une sortie de crise. Nous distinguerons une approche « dure » et une approche « molle »¹³. Selon le cas étudié, la résolution des conflits se concentre sur la question territoriale initialement posée (le dur) ou bien la question des pratiques à l'oeuvre (le mou). A Saint-Denis, le débat relatif à l'emplacement du terrain de football permet de mettre au jour la question de l'acceptation de la pratique des espaces sportifs et de leur ressenti par le voisinage du terrain (censé être représenté par les participants au groupe de travail et qui se manifeste indirectement par la gardienne d'immeuble). Cette évolution temporaire est révélatrice de la grille de lecture de la collectivité, prenant ici en compte la question sociale au filtre de son volet urbanistique. Le passage du conflit ouvert au dispositif participatif a un prix : son « déplacement » sur un plan territorial (sur le « dur »). A Kottbusser Tor, le mode de réponse développé via ces formes institutionnalisées de participation se tourne davantage vers une résolution sociale (relevant du « mou ») : en nettoyant les espaces de consommation de drogue, *Fixpunkt* crée une résolution technique à l'acceptabilité de la présence des toxico-dépendants par l'insertion professionnelle ; à l'inverse, la *Bürgerinitiative* se concentre sur le refus de la présence des toxico-dépendants et des associations de prévention de la toxicomanie en réclamant leur départ : elle appelle davantage une résolution par le déplacement des activités (soit une approche plus spatiale, relevant du domaine du « dur »).

13 Dans les collectivités, le « dur » désigne davantage les projets urbains, et les missions des services techniques, tandis que le « mou » se rapporte aux métiers de l'ingénierie sociale (services sociaux, culturels, démocratie participative...).

4. La participation institutionnelle : révélateur des tensions & mutations ?

Les conflits micro-territoriaux à Saint-Denis et à Berlin se manifestent donc par un argumentaire souvent concret et spatialisé (la présence de seringues dans les halls, les nuisances sonores sur la place...). En faisant l'objet de dispositifs participatifs institutionnalisés et donc de mise en débat de leurs enjeux, ces conflits s'acheminent vers une mise au jour de tensions liées à des usages différenciés d'un même territoire, dont l'appréhension est moins immédiate que les questions concrètes annoncées. La présence d'un groupe social marginalisé et sa pratique de l'espace intermédiaire prend finalement autant d'importance et suscite une participation plus complexe que l'objet annoncé de la participation. Le cas le plus évident à ce titre est bien sûr l'exemple berlinois : la présence des toxico-dépendants dérange tout autant les habitants des immeubles que les seringues qui témoignent de leur présence.

L'enjeu de ces tensions est donc ici la question de la place (au sens symbolique) de populations perçues comme déviantes. Howard S. Becker (1985 : 32-33 ; 38) évoque ainsi la réciprocité des catégories de déviance en considérant celle-ci :

« comme le produit d'une transaction effectuée entre un groupe social et un individu qui, aux yeux du groupe, a transgressé une norme. [...] Du point de vue de la personne étiquetée comme déviante, les "étrangers" peuvent être les gens qui instituent les normes qu'elle a été déclarée coupable d'avoir transgressé. »

Précisément, le conflit à Kottbusser Tor met en coprésence plusieurs catégories d'« étrangers », d'« autres » (Delphy, 2008) : ceux qui consomment de la drogue sur l'espace public, mais aussi ceux des habitants qui subissent le phénomène de gentrification.

Dans l'exemple de Saint-Denis, l'un des enjeux du conflit est la potentialité d'un usage « déviant » du terrain de sport. Son usage occasionnel en après-midi est souhaité par les habitants présents au groupe de travail. Ils redoutent en revanche son usage nocturne, bruyant, dérangeant. A aucun moment durant le processus de concertation, l'idée d'une rencontre et d'une régulation anticipée par la discussion avec les jeunes usagers du terrain n'est évoquée. L'échange reste au stade de la crainte et aux conséquences relatives au positionnement de ce terrain de sport.

Le sentiment d'un déclassement du quartier ressort fortement des entretiens avec les habitants plus âgés du quartier de Saint-Denis : un « avant » où aurait existé du lien entre les habitants, de la régulation, de l'entraide, est opposé à un « aujourd'hui » où les relations entre les habitants sont anonymes, indifférentes voire irrespectueuses¹⁴. Ici, le débat relatif à la place du terrain de sport revêt donc d'autres enjeux, comme la place des jeunes adultes dans le quartier, et en particulier de ceux qui sont présents sur l'espace public la nuit (ce qui est attribué par mes interlocuteurs à leur absence d'emploi ou leur déscolarisation précoce). Cela nous conduit à l'hypothèse que l'institutionnalisation sous forme de dispositifs participatifs prend ici la place régulatrice qu'occupait auparavant une société micro-locale animée par les instances religieuses, syndicales ou politiques. Ce point mériterait en soi d'être approfondi : les habitants évoquent régulièrement le rôle qu'avaient auparavant les partis politiques¹⁵ et la paroisse comme instances d'organisation collective ; ces cadres d'action collective, aux objectifs variés (animation, échanges, défense des droits...) semblaient occuper des fonctions approchantes de celles des missions aujourd'hui prises en charge par les instances de démocratie participative. Sur le terrain dionysien, le marqueur de marginalité est donc la jeunesse, associée à des indicateurs de précarité. Cela recoupe assez l'imaginaire médiatique attaché aux banlieues en France, qui fait de ses jeunes habitants les symboles du déclassement de ces quartiers.

Comme dans le cas de Kottbusser Tor, le conflit micro-territorial et sa traduction sous une forme institutionnalisée de participation contribuent donc à mettre au jour les tensions liées à un groupe social en marge, les toxico-dépendants, identifiés par leur consommation de drogue sur l'espace public et leur fréquentation de lieux ressources en matière de prévention. La fragilité de ces deux groupes est en outre accentuée par le processus de transformation du quartier, soit par une pression sur les loyers (dans les deux quartiers) soit par une occasion fournie par le projet urbain de remettre en cause des usages dérangeants.

14 Un habitant dit ainsi : « Avant c'était plus village. Cela faisait plus village. Maintenant c'est dortoir. C'est plus comme avant. Les gens tu les vois et le lendemain tu ne les vois plus et tu en vois un autre. »

15 Une habitante décrit ainsi la situation antérieure : « Sincèrement, disons que la cité (...) n'était pas oubliée. (...) les élus étaient là et présents. » Tandis qu'une militante associative (MD) raconte ainsi la place du politique et sa perte de vitesse au profit des démarches quartiers (dispositifs institutionnels de participation) : « Avec cette façon de faire de la démocratie participative, il y a eu de la perte de savoir. Les habitants deviennent des professionnels qui ressassent. Les amicales ont moins d'adhérents. C'est aussi lié à la perte du PC [Parti communiste] et du PS [Parti socialiste]. Il y avait pas mal de militants du PS, je le dis aussi. - Enquêtrice : Tendance PSU [Parti socialiste unifié] - MD : Oui, comme Mme X, avec les militants chrétiens. - Enquêtrice : Il y a des liens entre les amicales et le PC ? - MD : Dans les années 1980 oui. Il faut que je te raconte le début : en 1980 j'habitais Floréal, il y a eu des incendies, j'ai dit qu'il y en avait marre, et j'ai monté un truc. Assez vite il y a eu pas mal d'adhérents et nous avons mené une bagarre. La section CNL [Confédération Nationale du Logement] de Saint-Denis n'existait pas à l'époque. J'ai été contactée par un certain Patrick Braouezec [élu PC] qui était à Dourdin. Puis, il y a eu les élections en 1980, et Patrick Braouezec est devenu l'adjoint au logement. C'est devenu la plus grosse section de France, avec 900 adhérents. »

Du commun au divergent : conclusions comparatives

La participation institutionnelle, un processus cantonné sur des sujets micro-locaux, sans ampleur politique ? Cette image réductrice des dispositifs institutionnalisés de participation masque une réalité complexe.

Les processus institutionnalisés de participation sont d'abord en relation avec des mobilisations spontanées, plus ou moins organisées. En outre, en traitant souvent de questions d'ordre territorial, ils donnent à voir des conflits socio-spatiaux et en offrent une occasion de mise en débat voire de régulation. Enfin, de par leur échelle, ils constituent des dispositifs adéquats pour aborder la délicate gestion des espaces intermédiaires, territoires de conflits du quotidien. Ces conflits se trouvant exacerbés par les processus de transformation urbaine qui touchent particulièrement les quartiers en marge, les dispositifs participatifs y trouvent d'autant des terrains d'expression. Bien loin de n'être que des dispositifs a-politiques dénués d'enjeux sociaux, les structures locales de participation jouent donc un rôle dans la gestion des quartiers et des conflits générés par leurs transformations. Tant à Saint-Denis qu'à Kottbusser Tor, ces conflits liés aux pratiques spatiales de groupes sociaux différents s'expriment au travers des dispositifs institutionnalisés de participation, qu'il s'agisse du groupe de travail, du *management* de quartier ou d'une *Bürgerinitiative*. Malgré ces points communs sur la relation entre conflit et participation, il convient pour conclure de souligner ce qui différencie les deux cas étudiés, notamment eu égard à leurs contextes nationaux.

Quelques interrogations doivent en effet être soulevées quant aux enjeux de cette régulation et à son apparente uniformité européenne : si à Saint-Denis, le groupe de travail joue conjointement le rôle de médiateur et de diffuseur du conflit, le *management* de quartier à Berlin tend à trouver une solution médiane par la contribution à la création de l'association Idefix. Malgré cette recherche du consensus, la régulation opérée n'implique pas l'affadissement du conflit mais son expression sous des formes différentes. D'autre part, il convient également d'interroger les « pas-de-côtés » opérés par ces dispositifs participatifs : la place qu'y occupent les questions territoriales, médiation parfois bienvenue pour aborder les conflits socio-spatiaux, n'a-t-elle pas tendance à être systématique, et à déposséder les dispositifs participatifs d'une approche privilégiant les rapports sociaux ?

Cette pratique de dérivatif territorial du conflit « réel » semble plus ancrée sur le terrain français que dans le cas allemand. Enfin, la place de la sphère publique et de la sphère privée dans les processus de mobilisation et de participation institutionnalisée sont également fort divergentes entre les deux terrains. Le dispositif institutionnel de participation berlinois repose sur des initiatives privées : entreprise subventionnée (comme le *management* de quartier), associations, collectifs d'habitants. Cette mobilisation rencontre le cadre juridique allemand qui offre des cadres à la participation caractérisés tant par leur multiplicité que par leur ouverture aux initiatives locales : celui de la *Bürgerinitiative* notamment. A l'inverse, le cadre de la mobilisation en France se distingue par sa polarisation forte : à un dispositif initié et encadré par la municipalité s'opposent des mobilisations spontanées, sans référence à un cadre légal, voire en dehors de celui-ci.

Cette première différence fait écho à deux conceptions distinctes de l'Etat : centralisé et interventionniste en France, fortement décentralisé et laissant de nombreuses possibilités aux citoyens de contester les politiques mises en oeuvre en Allemagne. Il découle de ces voies différentes d'institutionnalisation que le rôle de la sphère publique se distingue aussi dans le déroulement de ces deux conflits : en Allemagne, l'élu occupe en l'occurrence le rôle de déclencheur de la crise (déjà existante en amont mais qui n'avait pas encore pris de forme politique collective). Par la suite, les élus sont conduits à être sollicités en arbitres lointains du conflit, sollicités tant par l'association *Fixpunkt* que par la *Bürgerinitiative*. En revanche, à Saint-Denis, la sphère publique, principalement incarnée dans le cas du groupe de travail par ses techniciens, est présente tout au long du conflit et, d'une certaine façon, contribue à celui-ci en alimentant les arguments de l'une ou l'autre partie.

L'enjeu de la gestion des quartiers en mutation, et notamment des quartiers comportant des populations en marge comme c'est le cas sur les terrains de Saint-Denis et Kottbusser Tor, conduit souvent les acteurs locaux à initier des dispositifs institutionnels de participation. Cette pratique commune en Allemagne et en France comporte des racines liées à la nature des conflits propres à l'échelle de ces quartiers ; elle permet souvent un « pas-de-côté » territorial pour aborder les tensions sociales ; si la relation entre le conflit et la mise en oeuvre de la participation apparaît établie, elle connaît néanmoins des variations selon le contexte national, qui contribue notamment à influencer sur la cadre d'exercice de la participation.

Bibliographie

- Bacqué Marie-Hélène, Rey Henri, Sintomer Yves, dir. (2005) : *Gestion de proximité et démocratie représentative. Une perspective comparative*. Paris (La Découverte).
- Becker Howard S. (1985 [1963]) : *Outsiders, Études de sociologie de la déviance*. Paris (Metailié).
- Blatrix Cécile (2002) : « Devoir débattre. Les effets de l'institutionnalisation de la participation sur les formes d'action collective », in *Politix*, vol 15, n°57/2002, Paris (Armand Colin) p. 79-102
- Delphy Christine (2008) : *Classer, dominer. Qui sont les "autres"*. Paris (La fabrique)

- Garnier Jean-Pierre (2003) : « Proximité spatiale et distance politique », in *Ville et Démocratie, Espaces et Sociétés* n° 112 (n°1/2003), Paris (l'Harmattan) p. 119-131
- Haumont Bernard, Morel Alain, dir., (2005) : *La société des voisins*, Paris (Edition de la MSH).
- Hossard Nicolas, Jarvin Magdalena, dir. (2005) : « *C'est ma ville !* », de *l'appropriation et du détournement de l'espace public*. Paris (l'Harmattan).
- Levy Jacques, Lussault Michel, Voley Anne (2003) : *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris (Belin).
- Lussault Michel (2009) : *De la lutte des classes à la lutte des places*. Paris (Grasset)
- MacKenzie Roderick D. (1921) : « Le voisinage, une étude de la vie locale à Columbus, Ohio », in Grafmeyer Yves, Joseph Isaac, dir. (2004 [1979]) : *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*. Paris (Flammarion), p. 213-254.
- Neveu Catherine (2007) : *Cultures et pratiques participatives : perspectives comparatives*. Paris (l'Harmattan)
- Roche Elise (2010) : *Territoires institutionnels et vécus de la participation en Europe, La démocratie en question à travers trois expériences (Berlin, Reggio Emilia et Saint-Denis)*. Dir. Marie-Vic Ozouf-Marignier. Paris (EHESS-CRH).
- Rudolf Florence (2003) : « La participation au piège de l'enrôlement », in *Ville et Démocratie, Espaces et Sociétés* n° 112 (n°1/2003), Paris (l'Harmattan), p. 133-153
- Simmel Georg (1908) : « Digressions sur l'étranger » in Grafmeyer Yves, Joseph Isaac, dir. (2004 [1979]) : *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*. Paris (Flammarion), p. 53-58
- Tissot Sylvie, Poupeau Franck (2005) « La spatialisation des problèmes sociaux » in *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2005/4 n°159, Paris (Seuil), p. 4-9
- Wacquant Loïc (2005) : *Parias urbains : ghetto, banlieue*. Paris (La découverte).